



*et les*

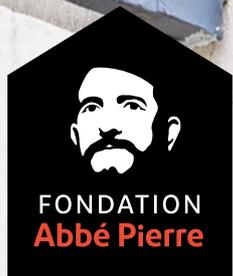
**autres ?**



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE # 125



L'embolie  
**du logement  
étudiant**



oct. 2024 | 1 €



08.

L'embolie  
du logement  
étudiant



15.

Au moins 2 043 enfants  
à la rue... **honteux  
et scandaleux!**

## Sommaire

04. La Fondation **agit**  
**Défendre les locataires** lyonnais

08. La Fondation **analyse**  
L'embolie **du logement étudiant**

*Richard Lioger : « Arrêtons la démagogie,  
il faut construire ! »*

15. La Fondation **réagit**  
Au moins 2 043 enfants à la rue...  
**honteux et scandaleux!**

16. La Fondation **observe**  
Logements **bouillottes**

Nicolas Duvoux « *La transition écologique  
doit **prendre en compte les inégalités.*** »

18. **Avec** la Fondation  
**Prochain concert classique** organisé  
par Eiffage Construction

**IKEA : 20 ans avec la Fondation**

20. La Fondation **témoigne**  
**« Continuer à combattre le mal-logement...**

« Et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :  
**3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 00 — [www.fondation-abbé-pierre.fr](http://www.fondation-abbé-pierre.fr)**  
ISSN : n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0528 H 89713.  
Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 € / **Service Donateurs : 01 55 56 37 25** /  
**Présidente** : Marie-Hélène Le Nédic / **Directeur de la publication** : Christophe Robert /  
**Rédacteur en chef** : Yves Colin / **Journaliste et secrétaire de rédaction** : Delphine Picard /  
**Maquette** : Tiens Donc! / **Impression** : Agir Graphic — 81, Bd Henri Becquerel 53000 Laval /  
**Routage** : France Routage — 2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges / Ce numéro comporte  
un encart sur une partie de la diffusion. © Couverture : Thomas Sanson / Mairie de Bordeaux





16.

## Logements bouillottes

### Nouveau nom

Le 6 septembre, la Fondation Abbé Pierre a décidé de changer de dénomination et a initié les démarches prévues à cet effet. Elle ne manquera pas de vous communiquer son nouveau nom dès que possible (voir également en page 14).



Édito

## NOTRE FORCE ET NOTRE VOCATION

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole dans votre journal, alors que la Fondation, chacun de ses salariés et bénévoles, traversent une crise à nulle autre pareille.

Au nom de l'ensemble de son Conseil d'Administration, je voudrais d'abord vous remercier, toutes et tous, pour les très nombreux messages de soutien que nous avons reçus tout au long de ces semaines si douloureuses. Je comprends aussi la stupéfaction et la colère qui se sont exprimés.

Pour la Fondation, la priorité, vous le savez, a été de soutenir immédiatement et totalement toutes les victimes qui ont eu le courage de témoigner. La Fondation a toujours voulu faire preuve de transparence et elle a salué le courage de toutes celles qui se sont confiées. Et depuis les premières révélations, avec la même volonté, la Fondation n'a pas cessé d'agir, de poursuivre son combat contre le mal-logement, de venir en aide et d'accompagner les plus vulnérables.

Cette volonté de transparence, de prendre nos responsabilités tout en continuant nos missions, nous permet de penser l'avenir avec force et optimisme malgré cette période bouleversante. Votre soutien pour ce que nous faisons au quotidien, partout sur le territoire et à l'étranger, n'a jamais failli depuis que l'abbé Pierre nous a quittés. Depuis 17 ans, notre vocation est restée la même, notre détermination à soutenir celles et ceux qui en ont besoin n'a jamais faibli. Aujourd'hui, plus que jamais, nous ne lâcherons rien. Notre combat contre la misère et l'exclusion continue. ■

**Marie-Hélène Le Nédic,**  
*Présidente de la Fondation Abbé Pierre*

**Moselle :**  
services aidés

À Fameck (57), la Fondation aide financièrement depuis 2020 « Remelange services » qui améliore les conditions de vie des habitants (laverie, couture) de ce quartier populaire. L'association compte 400 bénéficiaires et 15 personnes en insertion.

**Bretagne :**  
éclairage régional

Après la parution des « visages de l'habitat indigne » en avril dernier, la Fondation reviendra sur cette thématique à Saint-Brieuc, le 27 novembre, avec la présentation de son éclairage régional.

## Défendre les locataires lyonnais

Créée il y a un an, la Brigade associative inter-locataires (BAIL) compte une dizaine de bénévoles actifs qui ont pour vocation d'informer les locataires du parc privé sur leurs droits dans le cadre de l'encadrement des loyers, de les accompagner pendant toute la durée de leur démarche auprès du bailleur et de développer un plaidoyer et une jurisprudence en la matière afin d'assurer efficacement la protection des locataires en cas de loyers abusifs. « On constate une vraie synergie des pouvoirs publics pour que l'encadrement des loyers soit appliqué et respecté, mais à l'inverse, peu de structures viennent informer et défendre les locataires... En un an, nous avons accompagné 49 ménages, dont 36 avaient des baux non conformes », précise Antoine Boussard, juriste et coordonnateur de l'association. Public principalement intéressé par l'association, les étudiants et les jeunes actifs, en grande partie logés en colocation, alors que 30 à 40 % des bailleurs privés ne respectent



pas l'encadrement des loyers dans la capitale régionale. L'association, soutenue financièrement à hauteur de 51 % par la Fondation, a ouvert une permanence tous les 4<sup>e</sup> samedis du mois, à la Mairie du 4<sup>e</sup> arrdt, de 09 heures 30 à midi. En moyenne, les locataires défendus bénéficient d'un remboursement de 2 700 euros pour trop-perçu et les loyers sont revus à la baisse. 4 avocats travaillent pour l'association dans le cadre de l'aide juridictionnelle. ■

## « Au service du logement »

Ancien ingénieur, Yves a notamment travaillé au ministère de l'Équipement et a également été délégué départemental de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Inutile de dire qu'il connaît son sujet quand on lui parle de logement social. « Retraité, j'ai continué à m'intéresser au logement bien sûr, et comme je voyais que la situation n'évoluait pas dans le bon sens, je me suis rapproché de la Fondation, à Montpellier. J'avais envie de faire quelque chose avec elle, ses prises de parole fermes et reconnues me motivaient », précise celui qui a rejoint l'équipe bénévole à l'été 2023. « J'ai travaillé sur le bilan triennal de la loi SRU en Occitanie puis analysé le Plan local d'urbanisme des Pyrénées Audoises, un département rural en déshérence... je représente la Fondation au sein de commissions logement d'agglomération et suis



également impliqué dans les ateliers logement que le maire de Montpellier et président de l'agglomération a mis en place en mars, avec Sylvie, la directrice de l'agence. C'est important d'apporter mes compétences au service du logement. Quand je suis arrivé à la Fondation, j'ai noté tout de suite le sérieux avec lequel on intégrait et formait les bénévoles et comment on

fait équipe avec eux », note Yves qui travaille souvent depuis chez lui, à Frontignan, mais qui passe régulièrement à l'agence pour retrouver salariés et bénévoles. « On s'entend bien, il y a des bénévoles qui sont là depuis longtemps, on partage nos avis... De mon côté, je suis d'ailleurs toujours en demande ! », précise le « petit jeune » de l'équipe. ■



## « Logements inclusifs »

« Les voisins de ma résidence », c'est le nom donné aux 10 logements très sociaux économes en charge inaugurés en juin dernier, aujourd'hui occupés par des locataires en situation de handicap mental et psychique, tous âgés de la soixantaine. « *Nous nous sommes rendus compte qu'il y avait un manque cruel de logements adaptés pour ces personnes, lorsqu'elles arrivent à la retraite et quittent le foyer ou l'Établissement ou service d'aide pour le travail (ESAT). Pour endiguer ce manque, nous nous sommes lancés dans ce projet avec la Ville et de nombreux partenaires, dont la Fondation Abbé Pierre* », précise Clotilde de Sa Moreira, assistante de Direction. La Fondation a financé ce projet exemplaire et unique sur le département de l'Hérault, à hauteur de 10 %. Chaque locataire dispose d'un logement de 44 m<sup>2</sup> et d'un jardinet, à quelques mètres du foyer « Ma Résidence » où la plupart d'entre eux résidaient avant d'être à la retraite. « *Travailler avec la Fondation Abbé Pierre, c'est une première. Nous allons continuer ensemble, avec un autre projet de résidence accueil, à Agde* ». ■

## Assurer une assistance combinée en Ukraine

Dans les oblasts de Mykolaïv et de Kherson, zones rurales au Sud du pays, la population, obligée d'évacuer et repliée dans des abris, a de grandes difficultés à les maintenir en état et à subvenir à ses besoins. Soutenue en 2024 à hauteur de 50 % par la Fondation, « Solidarités International » intervient de manière combinée auprès de 170 personnes parmi les plus vulnérables, fournissant à 38 ménages, des matériaux de réparation et d'équipement (feuilles de toiture, fenêtres...) pour restaurer l'habitat. Si les occupants

ne peuvent réaliser les travaux, une aide financière est proposée pour la main d'œuvre. En parallèle, 68 autres ménages recevront du matériel pour l'élevage (volailles) et l'agriculture afin de relancer les activités de subsistance dans ces zones isolées et instables. Depuis 2022, la Fondation a déjà soutenu l'association sur 3 projets pour l'accès à des structures sanitaires dans des abris collectifs, la distribution de kits d'équipements et articles essentiels de cuisine ou produits alimentaires et la réparation d'abris endommagés. ■



### Accueillir et loger

Inaugurée le 1<sup>er</sup> octobre, la « Maison des familles » de Fontenay-sous-Bois, entièrement équipée par IKEA France, permet à la Boutique Solidarité du réseau de la Fondation qui est attenante, de mieux accueillir les familles en difficulté. 3 mères isolées y sont également logées.



### 22 logements très sociaux

Inaugurée le 10 septembre dernier et financée en partie par la Fondation (construction et ameublement), la Maison Relais « Lorizon » accueille désormais 24 habitants à La Possession (Île de la Réunion).



Pour sa 7<sup>e</sup> édition, le festival « C'est pas du Luxe ! » a retrouvé Avignon et son public, fin septembre. À l'affiche, des dizaines de projets culturels imaginés et produits avec des artistes professionnels, des personnes en situation de grande précarité et des institutions culturelles.



## La décoration d'intérieur pour tous

Soutenue par la Fondation, « La Déco'thèque » a ouvert ses portes à Croix, près de Lille, fin 2023, grâce à l'initiative d'une femme devenue décoratrice d'intérieur sociale. « Mon objectif, c'est d'aider les personnes en difficulté, pour qu'elles puissent s'approprier leur logement. On récupère des invendus sur les sites de dons, auprès de magasins. Bien souvent, les personnes arrivent dans un logement vide et n'ont pas toujours les moyens de le décorer. Ce n'est pas secondaire, c'est très important

pour se sentir bien chez soi », précise Tiffany Origlia, la présidente-fondatrice de l'association qui compte aujourd'hui 11 bénévoles. Petits meubles, cadres, vases, rideaux, linge de lit, lampe... pour 2 euros, familles, étudiants précaires ou encore sortants de prison choisissent ce qu'ils veulent dans le local-entrepôt. Grâce au soutien financier de la Fondation Abbé Pierre à hauteur de 50 %, l'association assure son fonctionnement et peut même offrir une boîte à outils à chaque nouvel adhérent. ■

## Une mère isolée bien logée

À Bolbec (14), Rose, 22 ans et son enfant de 3 ans vont enfin pouvoir passer un hiver au chaud. La maison vétuste dont elle a hérité en 2018 a pu être réhabilitée grâce à l'intervention de l'association « Soliha Territoires en Normandie » : toiture et murs isolés par l'extérieur, nouvelles menuiseries, pose de volets et d'une VMC. La maison de 75 m<sup>2</sup> aujourd'hui bien isolée permet à Rose de ne plus vivre dans une passoire thermique et de réduire de moitié sa facture énergétique. Pour permettre la réalisation des travaux, le reste-à-charge qui pesait sur la propriétaire très modeste a été financé par la Fondation dans le cadre de son programme « SOS Taudis ». ■





« Le nœud du problème en Bretagne réside dans le fait que le mal-logement s'est très fortement aggravé depuis 3 ans... »

## Mal-logement en Bretagne

# Repérer l'habitat indigne et accompagner les ménages

**D**epuis près de 15 ans, la Fondation lutte contre l'habitat indigne à travers son programme « SOS Taudis » dans les quatre départements bretons, en finançant tout ou partie des travaux de réhabilitation des logements dégradés lorsque les propriétaires ne peuvent assumer le reste-à-charge de ces derniers. Forte de son expertise et des diagnostics qu'elle a pu produire au fil du temps, elle rassemblera le 27 novembre prochain lors de son éclairage régional, plusieurs élus pour les sensibiliser et les interpeller sur les situations de mal-logement de plus en plus nombreuses.

« Les propriétaires occupants se tournent vers la Fondation car ni l'État ni les collectivités ne répondent présents désormais, faute de moyens humains. Le nœud du problème en Bretagne réside dans le fait que le mal-logement s'est très fortement aggravé depuis 3 ans et que les pouvoirs publics et les collectivités n'ont pas eu le temps d'adapter les réponses. Il n'y a donc pas eu de garde-fous posés », note

Stéphane Martin, directeur de la Fondation pour la région Bretagne.

Aujourd'hui, 60 000 personnes sont en situation d'habitat indigne sur ce territoire, soit 10 % de ce fléau à l'échelle nationale. Jusqu'à présent, la fluidité dans les parcs social et privé permettait aux collectivités et services de l'État de ne pas – ou peu – s'emparer de la problématique de l'habitat indigne. « *C'est tout l'écosystème qui est à revoir, du pouvoir de police peu utilisé par les Maires car ils méconnaissent la législation et n'ont pas de logements Hlm disponibles, jusqu'à l'accompagnement des ménages, en passant par le signalement et le diagnostic. Toute la chaîne est grippée, alors que les outils existent bel et bien.* »

Pour ne pas s'en tenir au constat, la Fondation a développé une action innovante, dans le centre Bretagne, un « laboratoire de l'habitat indigne » afin de mettre en œuvre tous les leviers indispensables à son éradication. À la clef, la sensibilisation et l'interpellation des élus et des EPCI, la création d'un fonds d'urgence « zéro

abandon » pour débloquer les situations où l'Anah et le FSL ne suivent pas, et enfin l'accompagnement global des ménages occupants dans le temps long et l'ultra-proximité, avec des partenaires associatifs de terrain, tels que « Les locomoteurs » ou Les Compagnons Bâtitisseurs.

Autre priorité régionale, la lutte de la Fondation contre la précarité énergétique que subissent 240 000 ménages. Avec le souci constant d'associer les pouvoirs publics et d'agir au plus près des besoins, la Fondation apporte son soutien financier aux Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) dans le Morbihan, dans le Finistère et les Côtes d'Armor afin que « tout Breton qui a froid et qui a du mal à payer ses factures puisse bénéficier d'une visite gratuite de son logement pour savoir ce qui s'y passe ». Et pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Fondation sensibilisera la population et interpellera les élus locaux lors de la Journée nationale de lutte contre la précarité énergétique, rappelant que tout habitant, où qu'il se trouve, a droit à la même réponse publique. ■



**En France**

**2,93 millions d'étudiants**

**60,5 % du budget étudiant  
consacré au logement, en moyenne.**

**21 % des jeunes de moins de 25 ans  
vivent en dessous du seuil de pauvreté.**

*Sources Fage, Unef, 2023*

**Premier poste de dépense des étudiants**, le logement leur est devenu quasi inaccessible. C'est désormais aussi le premier frein à leurs études, leur santé et leur insertion.

# L'EMBOLIE DU LOGEMENT ÉTUDIANT

« Dans les Hauts-de-France, le nombre d'étudiants augmente, pas les logements. L'an dernier, il y avait un logement Crous\* pour 20 étudiants, la moyenne nationale étant de 1 pour 16. Ici, 30 % des étudiants sont mal logés, soumis à une forte précarité énergétique, sans parler des moisissures, des cafards, des punaises de lit... », précise Youcef Hadji, vice-président de l'Université de Lille, la plus grande de France avec celle d'Aix-Marseille. Ici, 60 % du parc locatif est privé et le loyer moyen pour un studio de 15 m<sup>2</sup> est de 520 euros, sans les charges. À Paris, on atteint des records, avec un loyer moyen de 838 euros dans la capitale, le plus élevé de toute la France. Depuis 2018, partout en France, l'étau se resserre pour les étudiants fragilisés durablement par la pandémie, pris

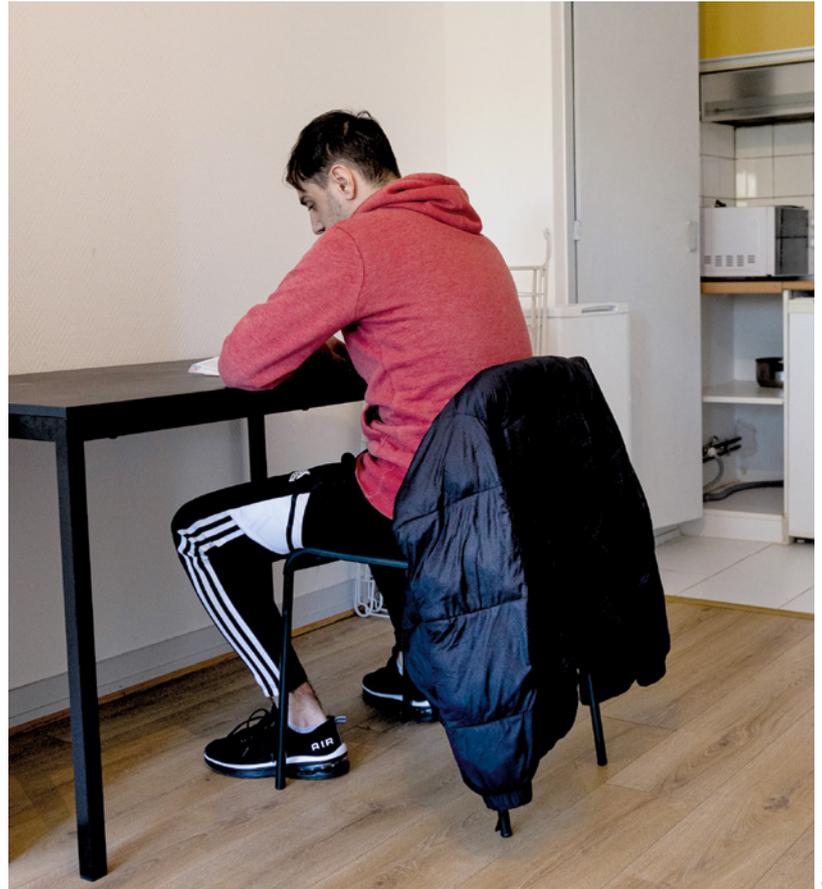
à la gorge dès qu'il s'agit de trouver un toit. D'un côté, la baisse des Aides pour le logement (APL); de l'autre, la hausse du coût de l'énergie, des frais de scolarité, et la rareté de l'offre de logements accessibles, particulièrement des petites surfaces absorbées par les plateformes touristiques en plein essor, notamment dans les capitales régionales. En septembre, la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) annonçait un coût de rentrée marqué par une hausse de 2,7 % par rapport à l'an dernier, avec une augmentation des loyers de 2,5 %. « C'est clair, les étudiants, nombreux à ne pouvoir compter sur aucune aide parentale, n'ont presque qu'une alternative : des logements indécentes ou très mal isolés », ajoute Youcef.

Alors que la région compte près de 500 000 passoires thermiques, la Métropole européenne de Lille (MEL) a élargi son « permis de louer » en janvier 2023, obligatoire dans 29 communes de l'agglomération lilloise pour les propriétaires souhaitant mettre en location un logement. ■■■

\* Les Crous sont des établissements publics qui assurent la restauration, le logement et la vie étudiante des étudiants.



© Pierre Faure



© Yann Levy

■ Mais ce nouveau dispositif ne suffit pas à résoudre la crise actuelle qui se nourrit du faible niveau de construction de logements abordables pour les ménages modestes et les étudiants en particulier, au nombre de 80000 dans la région. En 2023, la MEL affichait le chiffre de 1005 logements sociaux construits, moitié moins qu'en 2021. À Douai, située à une demi-heure de voiture de Lille, l'on compte aujourd'hui 8 facultés, 2 IUT, et 1 école d'ingénieurs. Aucun logement Crous n'est sorti de terre, les plus proches sont à 24 km. « Les transports ont aussi beaucoup augmenté et sont devenus le 2<sup>e</sup> poste de dépense des étudiants. En plus, avec les retards et les annulations de train, très peu prennent le risque. » En 2023, la Fondation dénonçait dans son éclairage régional la hausse de 16 % en cinq ans du nombre de demandeurs de logements sociaux dans les Hauts-de-France.

### Étudiant = endettement

En début d'année dernière, une étude réalisée à l'université de Bordeaux notait une hausse des symptômes dépressifs chez les étudiants, près de la moitié d'entre eux en étant victime. « La question financière est au



« La question financière est au cœur du problème. Soit on est mal-logé, soit on se salarie ; mais avec 10 à 15 heures d'emploi par semaine payées au Smic, on règle tout juste le loyer. »

**Youcef Hadji**, vice-président de l'université de Lille

cœur du problème. Soit on est mal-logé, soit on se salarie ; mais avec 10 à 15 heures d'emploi par semaine payées au Smic, on règle tout juste le loyer. Dans les deux cas, l'étudiant va rencontrer des difficultés pour étudier. Le mal-logement est la 1<sup>re</sup> cause d'échec en Licence ; 48 % des étudiants salariés n'ont pas obtenu ce diplôme l'an dernier. Nous voyons depuis deux ans, de plus en plus de jeunes s'endetter. Avant, faire un prêt pour ses études, c'était inenvisageable. Aujourd'hui, on accepte de s'endetter avant de travailler. » C'est le cas de Sarah, 21 ans, actuellement en Licence de Sciences politiques, à Lille. « J'ai pris la décision en

➔ De plus en plus de jeunes en difficulté pour se nourrir, se loger et poursuivre leurs études...

août 2022, même si l'université est publique, mes parents ne pouvaient pas m'aider pour le reste. J'ai contracté un prêt de 30000 euros pour mon cursus et consacre 800 euros/mois pour le logement et la nourriture. » Forcée de quitter Paris pour ses études suite à Parcoursup, Sarah dédie 70 % de son budget à la location d'un studio de 20 m<sup>2</sup> qu'elle a cherché longtemps. « Malgré mes recherches, j'ai toujours trouvé au dernier moment. J'ai eu de mauvaises expériences de colocation et en janvier dernier, j'ai cherché un studio. Je mange léger pour peu dépenser et tous les étés, je travaille; j'arrive à gérer. Autour de moi, il y a bien pire, des étudiants qui dorment dans des halls d'immeuble ou dans leur voiture pendant un ou 2 mois avant d'avoir une solution... », note Sarah qui s'est syndiquée pour lutter à son niveau contre la précarité étudiante.

Du côté de l'État, si la pénurie de logements étudiants est constatée depuis longtemps, on ne peut que regretter que la puissance publique se hâte avec tant de lenteur. En 2017, lors de son premier mandat, le Président de la République avait promis de construire 60000 nouvelles places en Crous. Seule la moitié a été réalisée, le reste devant normalement être produit d'ici fin 2027, soit dix ans plus tard. Quant à la rénovation des logements universitaires vétustes, le gouvernement s'était engagé en 2023 à en rénover 12000 d'ici la fin du second quinquennat. Ces engagements doivent être au plus vite suivis d'effet alors que l'offre totale de logements en Crous s'élève à un peu plus de 173000 logements et qu'elle ne permet de loger qu'environ 25 % des 712000 boursiers de l'État, soit 6 % de l'ensemble des étudiants.

### Loger et accompagner, pari tenu

Changement de décor, direction Bordeaux. Dans le quartier de Bacalan, Imane vit sa 1<sup>re</sup> expérience locative et s'est sentie tout de suite privilégiée. « Je pense que j'ai trouvé la perle rare, ici. Cette colocation de 144 m<sup>2</sup> pour 3 personnes, à deux pas des commerces et des transports, pour 375 euros de loyer, c'est top! » À 18 ans, la jeune étudiante a débuté un CAP petite enfance en septembre. Pour elle, il n'était pas question de s'y prendre à la dernière minute pour se loger. « Je viens de Mont-de-Marsan, ma mère ne pouvait pas du tout m'aider. C'est mon frère qui a payé la caution. Sans lui, je n'aurais pas pu faire ces études. Je savais que ça allait être compliqué,



© Yann Levy

→ Trop de jeunes sont en situation de grande vulnérabilité et sans solution de logement pérenne...



« Autour de moi, il y a bien pire, des étudiants qui dorment dans des halls d'immeuble ou dans leur voiture pendant un ou 2 mois avant d'avoir une solution... »

Sarah, étudiante en Sciences politiques, à Lille

du coup j'ai cherché dès le mois de juin. J'ai pris le logement tout de suite et j'ai trouvé un travail dès juillet comme aide à domicile pour payer mes loyers, ma nourriture et un peu de loisirs, j'espère... » Dans la métropole bordelaise, l'aggravation de la crise du logement des jeunes est ressentie depuis 2017, avec un pic en 2020, durant le Covid, où trop d'étudiants se sont retrouvés à la rue, faute de petits boulots pour payer leur loyer. « On a créé notre association à ce moment-là, sur le modèle de l'Association de coopération pour le logement des étudiants de France (l'Aclef), à Paris. On était un collectif d'étudiants, on a réussi à capter 20 logements tout de suite. Aujourd'hui, on en gère 128 », précise Lise Nebot, responsable territoriale de « l'Aclef » qui travaille en étroite collaboration avec Bordeaux métropole et les 3 principaux bailleurs locaux, Gironde Habitat, Clairsienne et Aquitanis. Objectif : offrir un logement accessible et adapté aux jeunes, à partir de 18 ans. « On assure la gestion locative des logements en lien avec les besoins des étudiants. L'objectif, »



© Thomas Sanson / Mairie de Bordeaux

■ *c'est de les rendre acteurs et autonomes. Fin juillet, nous avons 10 demandes pour un logement. Nos seuls critères, avoir moins de 30 ans, être éligible au logement social et être en cursus, même pour 2 mois de stage.* » Les logements proposés, du studio au T6 en colocation, sont 30 à 35 % moins chers qu'un loyer Hlm, avec un bail d'un mois minimum. Le plus souvent, les charges sont comprises.

### Innover

Parmi les logements gérés par « L'Aclef », 42 sont situés sur le site « La Lumineuse », une ancienne résidence pour personnes âgées autonomes vacante, rénovée par la Ville et destinée à accueillir entre autres 10 jeunes en situation très précaire qui bénéficient sur place d'un accompagnement global vers le logement. « Grâce à notre partenariat avec la Ville, la Fondation Abbé Pierre et le Comité local pour le logement autonome des jeunes (Cllaj), nous avons ouvert en septembre 2023. Ici, les jeunes sont logés dans 34 m<sup>2</sup> pour 400 euros, charges comprises et en général, ils bénéficient de 270 euros d'APL. Il y a aussi des espaces collectifs. On a obtenu de la Métropole un montant de loyer très bas ; les 1<sup>ers</sup> jeunes à s'installer ici vivaient dehors, à l'aéroport, dans leur voiture. Beaucoup nous sont envoyés par les équipes de maraude et par la Fondation. Nous avons aussi 2 places réservées à la Protection

→ À « La Lumineuse », les jeunes étudiants ont un logement digne et peuvent se consacrer à leurs études et leur avenir.

Judiciaire de la Jeunesse », ajoute Lise. Sur place, « l'Aclef » dispose d'un bureau et reste à disposition des locataires qui bénéficient d'un suivi social grâce aux permanences d'une autre association, « Le Prado ». « On est passé d'un tiers d'étudiants en habitat précaire sur la métropole en 2022 à deux tiers en 2023. Ici, j'accompagne des étudiants souvent en rupture familiale, dans la gestion de leur budget, de leurs problèmes administratifs. Petit à petit, ils prennent de l'assurance ; la proximité facilite le lien. Au bout de 18 mois, les trois quarts trouvent une solution de location pérenne, c'est très positif », confie Dana Seguy, conseillère en économie sociale et familiale au « Prado ». Wendwaoga est arrivé à « La Lumineuse » en juillet dernier. Originaire de Marseille où il a suivi des études de génie civil, il a 6 mois de stage à effectuer dans le cadre de son master de management de chantier. « Ma formation de 15 mois me coûte 9000 euros, j'ai dû faire un prêt étudiant que je rembourserai dans un an. Je suis ici pour 6 mois... Avec ma paye et mes économies, je vais y arriver, mais je ne fais aucune sortie, aucune dépense. Je ne prends qu'un seul repas par jour, le soir. Au début, un copain qui était au Crous me prêtait son lit, mais ce n'était pas tenable. Ici, je suis très bien ; avec les APL, le loyer qui est bas, je suis enfin en paix. C'est important d'être serein pour bien finir mes études. Après ce stage, j'espère enfin gagner ma vie. J'ai beaucoup galéré pour arriver jusqu'ici. » ■



**Richard Lioger**

**« Arrêtons la démagogie, il faut construire ! »**

Ancien Président d'université, ancien 1<sup>er</sup> adjoint à l'Urbanisme de la métropole de Metz et ancien député, Richard Lioger a été chargé de mission sur le logement des jeunes en 2023.

**Vous avez co-écrit un rapport sur le logement et la précarité des jeunes actifs fin 2021, vous parliez déjà d'« urgence absolue »...**

Oui, ce rapport rédigé avec David Corceiro était dédié au logement et à la précarité des étudiants, des apprentis et des jeunes actifs. Nous y avons souligné la nécessité de ne plus catégoriser les jeunes et cela reste toujours aussi vrai aujourd'hui. Il faut arrêter de faire des différences, alors que la grande majorité des étudiants est salariée. De même, il faut arrêter d'avoir d'un côté les Crous et de l'autre, les Foyers de Jeunes Travailleurs. Ces catégories freinent les prises de décision concernant l'accès au logement des jeunes qui leur est presque devenu impossible. Autre point important à souligner, c'est qu'on ne peut parler de la crise du logement des jeunes sans évoquer la crise du logement social dans son ensemble. Depuis 10 ans, la rareté des logements et la cherté du foncier mettent le logement social à l'agonie en zones tendues, c'est-à-dire dans les grandes villes où se trouvent justement les universités. Aujourd'hui, dans notre rapport, nous faisons des propositions et la première d'entre elles, c'est de libérer du foncier sans tarder, compte tenu de l'urgence, pour permettre aux acteurs de construire moins cher. Et c'est à l'État et aux collectivités locales de le faire. Il faut savoir que le foncier représente en moyenne 30 % – cela peut atteindre jusqu'à 40 %! – du prix final du logement. C'est devenu exorbitant, même les promoteurs le disent.

J'avais déjà interpellé l'État à ce sujet, en 2018, lors du vote de la loi Elan. L'État possède un vivier énorme de foncier (casernes, friches...) qui ne produit rien et qu'il doit lâcher pour que l'on sorte de la crise.

**Quel levier du côté des universités malgré leurs difficultés financières ?**

Bon nombre ont des difficultés financières, en effet. Mais il existe un levier, lié au premier que j'ai décrit plus haut, qui peut leur permettre d'agir et de construire. Elles restent nombreuses



**« Depuis 10 ans, la rareté des logements et la cherté du foncier mettent le logement social à l'agonie »**

à avoir du foncier, elles aussi. Depuis 2008, elles peuvent, si elles le souhaitent, demander à l'État la dévolution de leur patrimoine. Ce sont là aussi des millions de mètres carrés sur lesquels on pourrait bâtir. Et depuis la loi 3DS\*, les universités peuvent désormais emprunter, ce qui n'était pas possible auparavant, en créant une Société Publique Locale Universitaire. Pour l'instant, aucune université ne l'a fait, c'est dommage ! Il faut qu'elles se rapprochent des bailleurs sociaux, mais aussi des collectivités locales qui peuvent se porter garantes de leur emprunt et qui se mobilisent

également pour le logement des jeunes sur leur territoire. La participation de tous, à tous les niveaux, peut se faire et doit se faire, en s'appuyant sur les dispositifs juridiques et financiers qui existent. Ce qui manque, c'est la connaissance des mécanismes et la volonté politique pour libérer le foncier. Pourtant, si on agit maintenant, si on rend possible financièrement la construction de logements sociaux à grande échelle, en 6 à 10 ans, on peut changer la donne. Le vrai problème, c'est le manque de connaissances sur le sujet et le manque de priorité donnée au logement des jeunes et des plus modestes. Tant que l'on n'agira pas à la hauteur de la crise, on ne s'en sortira pas. Il faut arrêter la démagogie, il faut construire !

**Les plateformes de locations touristiques ont-elles leur part dans la crise ?**

Non, je ne le pense pas. Recadrer les propriétaires qui ont 30 à 40 petits logements dans les zones touristiques, oui. Mais beaucoup de retraités complètent leur revenu en louant un ou 2 logements sur ces plateformes, ce n'est pas eux qui entretiennent la crise. Le vrai problème, c'est qu'on n'a pas assez construit et qu'on ne construit pas assez. ■

\*Loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

**Noémie B. (Calvados)**

« Je tiens à vous faire part de tout mon soutien dans le cadre de la situation que vous traversez à la suite des révélations liées à l'abbé Pierre. Je reste néanmoins absolument convaincue par la cause de votre Fondation et vous assure de ma fidélité en tant que modeste donatrice. »

**Stéphanie G. (Paris)**

« Je voulais vous assurer de mon soutien et de ma confiance dans cette tempête. Votre démarche de transparence vous honore. Je veux croire que la grandeur de la cause, la nécessité d'agir et la force de tous les bénévoles auront raison de la désolation légitime autour de ces révélations. Bon courage à vous tous. »

L'ensemble des salariés et bénévoles de la Fondation Abbé Pierre tiennent à remercier les centaines de personnes qui nous ont témoigné leur soutien et leur engagement durant cette période tourmentée.

**La Fondation a décidé d'entamer des démarches pour changer de dénomination.** Nous vous tiendrons bien évidemment informés de ce futur nouveau nom. D'ici-là rien ne change pour vous et vos dons et legs à toujours adresser à « Fondation Abbé Pierre ». Plus que jamais, en cette période difficile de notre histoire, avec vous, poursuivons ensemble le combat contre le mal-logement !



E125/ABO

## Bon d'abonnement au magazine « et les autres ? »

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : Fondation Abbé Pierre  
- Centre de traitement des dons 59898 Lille cedex 9

**Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner,** vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres ? ».

**OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres ? ».**

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

Mme       Mlle       M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @ .....

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres ? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à [protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr](mailto:protectiondesdonnees@fondation-abbé-pierre.fr) ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : [fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees](http://fondation-abbé-pierre.fr/protectiondesdonnees)



## La Fondation réagit

**La rentrée scolaire n'a pas été la même pour tous les enfants. Certains d'entre eux - plus de 2043 à la fin de l'été - auront passé la nuit dehors avant de franchir le portail de l'école et font leurs devoirs sur un banc, dans un square ou ailleurs...**

Dans son 6<sup>e</sup> baromètre publié fin août, l'Unicef France et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) pointaient ce triste record, en s'appuyant sur la nuit du 19 au 20 août, pendant laquelle des familles entières, dont des enfants de moins de trois ans, sont restées sans solution d'hébergement après avoir appelé le 115. Et ce chiffre ne tient pas compte de toutes celles qui n'ont pas réussi à joindre le numéro d'urgence. Autant de tragédies humaines que la Fondation dénonçait également en janvier dernier, dans ce journal.

Prenons le temps de réaliser. Comment en est-on venu à publier un « baromètre des enfants à la rue »? Et depuis 6 ans déjà? Pourquoi de tels drames, sans cesse répétés et dénoncés, sont-ils encore possibles en France?



**Au moins 2043 enfants à la rue...**

# honteux et scandaleux !

Aujourd'hui, les dispositifs d'hébergement sont tellement saturés qu'un système de « tri » des personnes démunies de tout, a été mis en place. Dans certains territoires, dans les centres, les femmes enceintes et leurs plus jeunes enfants sont refusés. Refusés.

Ce chiffre terrifiant est en augmentation de 3 % par rapport à l'an dernier et de 120 % depuis 2020. Il faut de toute urgence que l'État tienne son obligation d'hébergement d'urgence, lui qui s'était engagé il y a un an à « ne plus avoir aucun enfant à la rue ». Si aucun sursaut de la puissance publique n'a lieu, cet objectif restera un vœu pieux : le budget pour l'hébergement d'urgence voté en 2024 (1,3 milliard d'euros) a en effet été réduit de plus de 100 millions d'euros par rapport à 2023. La Fondation, l'Unicef France et la FAS renouvellent leur demande au gouvernement de mettre en œuvre au plus vite et avant l'hiver une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement, avec une attention spécifique portée aux enfants et aux familles. Pour que cet hiver, aucun enfant n'interroge : « Maman, on dort où ce soir ? ». ■





## Mal-logement en Europe

Les enfants à la rue à la Une du 9<sup>e</sup> regard sur le mal-logement en Europe présenté le 19 septembre dernier par la Fondation Abbé Pierre et la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA).



## 4<sup>e</sup> baromètre de l'encadrement des loyers

La Fondation publiait le 12 septembre son 4<sup>e</sup> baromètre de l'encadrement des loyers : si Lyon, Montpellier, Bordeaux, Est-Ensemble et Lille progressent, Paris stagne.



© Pierre Faure

## Logements bouilloires

Fin août, la Fondation publiait sa 2<sup>e</sup> étude sur la précarité énergétique d'été. Face à des vagues de chaleur plus intenses, plus fréquentes et plus longues, de plus en plus de personnes vivent dans des logements qui se transforment en bouilloires thermiques plusieurs mois par an. Alors que les températures montent, c'est toujours le degré zéro de l'action publique qui prévaut. En 2023, 55 % des Français déclaraient avoir souffert de

la chaleur dans leur logement pendant au moins 24 heures (Médiateur de l'énergie, 2023). Dans son étude, la Fondation demande notamment la prise en compte systématique de l'adaptation aux vagues de chaleur dans les travaux de rénovation énergétique bénéficiant de subventions publiques : isolation et ventilation adaptées, protections solaires alors que la part des personnes habitant dans des logements trop chauds est en hausse de 26 % par rapport à 2013. ■



© Morgan Fache

## Précarité énergétique

Le 12 novembre se déroulera la 4<sup>e</sup> édition de la Journée Nationale contre la Précarité Énergétique, visant à fédérer, visibiliser et interpeller autour de cette injustice sociale, sanitaire et environnementale qui touche 12 millions de personnes en France.

2023 a vu une augmentation inquiétante du nombre de personnes déclarant souffrir du froid ou de chaleur excessive dans leur logement, et pour la première fois, plus d'un million de ménages ont subi des coupures ou des réductions de puissance pour impayés de factures d'énergie. Cette journée de mobilisation est organisée par la Fondation Abbé Pierre et plus de vingt organismes engagés dans la rénovation énergétique, contre l'exclusion sociale et le réchauffement climatique. ■

## Point de vue

# « La transition écologique doit prendre en compte les inégalités »



© Hervé Thouroude

Professeur de sociologie à l'Université Paris 8, **Nicolas Duvoux** est président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) depuis juillet 2023.

### Dans votre rapport\* paru en juin, la question de la pauvreté est centrale. Pourquoi et comment ?

Le CNLE en abordant cette question de la transition écologique a fait un pari. S'emparer d'un sujet totalement nouveau pour cette instance et avoir la démarche la plus scientifique possible. Les plus pauvres ont été mis au cœur de la démarche afin que toutes les inégalités sociales et environnementales soient bien prises en compte. Cela a été un parti pris car il y a un vrai risque d'injustice systémique dans la transition écologique. Les ménages pauvres sont ceux qui ont le plus besoin de la transition écologique car ce sont eux qui sont le plus exposés. Ils sont les premières victimes du dérèglement climatique alors qu'ils sont les moins émetteurs. Il ne faut surtout pas qu'ils en soient la variable d'ajustement. Nous avons essayé dans ce rapport de réfléchir et de prévenir les difficultés sociales induites par la transition écologique afin que la puissance publique prenne des mesures « vertes » justes, efficaces et redistributives. L'exemple du logement est un très bon exemple, et nous avons notamment auditionné la Fondation Abbé Pierre dans le cadre de ce rapport. La lutte contre la précarité énergétique est en effet un des rares domaines où la puissance publique intervient, mais de manière imparfaite et pénalisante pour les plus pauvres. Il faut par exemple agir sur le reste-à-charge des ménages modestes, construire plus de

logements sociaux performants énergétiquement, miser sur le logement social plus vertueux et plus accessible. Sans un changement de philosophie d'action, nous ne réussirons pas une transition écologique facteur d'inclusion sociale. Autrement dit, il y a une « transition de la transition » à mettre en place pour n'oublier personne dans notre changement de mode de vie, de société.



« Les ménages pauvres sont ceux qui ont le plus besoin de la transition écologique car ce sont eux qui sont le plus exposés. »

### Quelles sont les étapes de cette période transitoire ?

Nous proposons de séquencer l'action publique. Il faut informer et accompagner avant de sanctionner. La transition écologique doit être inclusive, ce qui signifie prendre en compte les disparités entre les ménages dans leur capacité à y entrer et à y participer, et se faire sans brutalité. Rappelons-nous la taxe carbone et les gilets jaunes. Il faut, au préalable et en parallèle d'une action visant l'évolution des comportements individuels et aider à leur évolution, agir sur la mise à disposition d'une offre de solutions

alternatives « vertes » (produits, services...). L'État, les collectivités locales, mais aussi les entreprises doivent fournir des infrastructures, des équipements, des emplois qui aillent dans ce sens ; il faut accompagner toute la population, réfléchir de manière transversale afin que la société puisse agir sur elle-même. Dans ce rapport, nous avons fait des recommandations pour que la puissance publique déjà lancée dans la transition se réoriente, s'appuie sur des leviers qui anticipent la potentielle exclusion liée à la transition. Autre nécessité de la transition, la progressivité de l'effort en termes de ressources, de niveau de vie et de consommation. Il faut que chacun fasse sa part et que la part soit indexée sur les capacités de chacun.

### Vous êtes optimiste ?

Oui, car la démarche participative sur laquelle s'est basé ce rapport est lancée ; elle va se poursuivre, je le pense, dans le déploiement de nos propositions. L'enjeu est majeur, il faut maintenant passer à l'opérationnel : une planification écologique inclusive et ascendante. Je crois beaucoup à l'aide des associations qui œuvrent dans le champ de l'exclusion pour définir avec nous, avec tous les partenaires impliqués dans ce projet (Ademe, Cnrs...), ces priorités d'action publique. 📌

\* « Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale », CNLE, juin 2024.



© Nicolas Fagot

### 6<sup>e</sup> Foulées solidaires

**Les étudiants en master Management de l'Immobilier de l'université Paris-Dauphine ont organisé le 16 juin les « Foulées de l'immobilier », course à pied de 5 ou 10 km, au profit de la Fondation.** Plus de 3525 participants de 169 entreprises ont participé et 20 000 euros ont été reversés pour soutenir les personnes mal logées. Denis Burckel, directeur du Master : *« Une manifestation qui réunit des professionnels du logement social, mais surtout des professionnels de l'Immobilier « financiarisé », intègre la dimension inclusive de l'habitat. C'est le sens de l'action de la Fondation et c'est un sens auquel les professionnels sont tous très sensibles. C'est aussi, pour nous une façon de souligner notre unité dans la construction d'une ville et d'une société où chacun trouve une place. La présence de la Fondation est ainsi un rappel symbolique ! »*

## Prochain concert classique

Fidèle partenaire depuis 2005, Eiffage Construction organise le mercredi 20 novembre à 20 heures 30 un concert de musique classique de l'Orchestre de l'Alliance, au profit de la Fondation, salle Gaveau à Paris, dans le cadre de la 45<sup>e</sup> édition des « Saisons de la Solidarité ». L'intégralité des recettes de billetterie lui sera reversée pour soutenir ses actions. Au programme : Mozart, Mendelssohn, Kraus et Vanhal, avec la participation de la soprano Lisa Chaïb-Auriol, de l'alto Marine Chagnon et du chœur Ensemble Lyrique Champagne-



© Eliza Lebioda

Ardenne sous la direction de Pejman Memarzadeh. *« Nous vous proposons un voyage unique dans la musique vocale et chorale des Lumières! »* Achetez vos places sur place ou en ligne : [www.sallegaveau.com](http://www.sallegaveau.com) ■

## IKEA : 20 ans avec la Fondation



© Julien Hay

Depuis 20 ans, IKEA France soutient très activement la Fondation via du mécénat financier et du don en nature de mobilier/équipement de la maison. Plus de 235 projets (Boutiques solidarité, Pensions de famille, etc.) ont ainsi bénéficié du partenariat sur l'ensemble du territoire. Pour les 20 ans de partenariat, IKEA a décidé d'apporter son expertise pour

aménager et meubler entièrement un nouveau lieu dédié aux parents isolés à Fontenay-sous-Bois. Aurélie Milhes, directrice Développement Durable IKEA France : *« C'est une grande fierté pour IKEA France d'avoir accompagné la Fondation et la Halte Fontenaysienne dans ce projet à fort impact pour les parents isolés. En tant qu'expert de l'aménagement de la maison, mettre notre savoir-faire au service d'associations qui œuvrent au quotidien pour des personnes qui en ont besoin est aussi une responsabilité pour nous. Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont mis en œuvre ce beau projet, ainsi que ceux que nous menons aux côtés de la Fondation depuis maintenant 20 ans. »* ■



## Négobois

Partenaire depuis 2016, le Fonds d'action Négobois a soutenu la construction d'une Pension de famille à Lodève (Hérault) et les travaux réalisés dans la Boutique Solidarité et la Pension de famille de Marseille. Les membres du Fonds Négobois ont apporté un soutien de 43 000 € à la Fondation pour continuer à soutenir d'importants travaux à l'Espace Clovis (accueil de jour et restaurant solidaire), à Metz. Fabio Rinaldi et Michael Geoffroy, co-présidents : *« Le Fonds d'action Négobois pour le mécénat est fier de pouvoir contribuer aux actions menées par la Fondation. La mobilisation d'industriels et de distributeurs en matériaux de construction est chaque année renouvelée pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. »* ■



© Pierre Faure

**« Merci à tous nos donateurs et donatrices pour leur soutien. »**  
**Grâce à vous, le combat continue !**



## BULLETIN DE SOUTIEN

Envoyez votre don par chèque avec ce bon de soutien à « Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons – 59898 Lille cedex 9 » (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées que vous nous indiquez) ou sans ce bon de soutien (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées inscrites sur votre chèque). **Vous pouvez aussi donner en ligne sur : [don.fondation-abe-pierre.fr](http://don.fondation-abe-pierre.fr)**



**OUI**, je continue de soutenir les actions de la Fondation. **Je donne :** \_\_\_\_\_ €

Mme     Mlle     M.    Raison sociale : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (facultatif) : .....

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation

Abbé Pierre à cette adresse : .....@ .....

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à [protectiondesdonnees@fondation-abe-pierre.fr](mailto:protectiondesdonnees@fondation-abe-pierre.fr) ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 Rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet à l'adresse suivante : [fondation-abe-pierre.fr/protectiondesdonnees](http://fondation-abe-pierre.fr/protectiondesdonnees)

E125|BS

## Message de la Fondation

**« Continuer à combattre le mal-logement, les exclusions et les inégalités en écrivant une nouvelle page de notre histoire. »**

Le 17 juillet dernier des révélations ont été faites concernant des faits graves commis par l'abbé Pierre entre la fin des années 70 et 2005. Puis, le 6 septembre, la violence et l'extrême gravité de nouveaux témoignages ont suscité un nouveau choc. Depuis plus de deux mois, la Fondation a reçu des centaines de témoignages de soutien. Par courrier, par mail ou par téléphone, ses équipes salariées et bénévoles ont lu, répondu, échangé avec chacune et chacun d'entre vous pour partager l'émotion, expliquer notre démarche, témoigner de notre volonté de poursuivre notre mission auprès des plus vulnérables pour bâtir une société plus équitable, plus juste et plus solidaire. Nous avons essayé de n'oublier personne et de prendre le temps du dialogue pour répondre aux questions, à la détresse ou encore à la colère devant de telles révélations.



**« Je pense aux victimes et je pense aussi aux personnes que nous aidons et accompagnons au quotidien, qui subissent la pauvreté, le mal-logement... Je veux leur dire que nous allons poursuivre sans relâche notre combat auprès d'elles. »**

Marie-Hélène Le Nédic, présidente de la Fondation Abbé Pierre.

**NOTRE ORGANISATION EST CONNUE  
POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ,  
ET NOS ACTIONS POUR ACCOMPAGNER  
AU QUOTIDIEN LES PLUS DÉMUNIS.**

**À L'HEURE OÙ LES URGENCES SOCIALES  
SE MANIFESTENT, NOS MISSIONS  
RESTENT INDISPENSABLES.  
NOUS ALLONS LES POURSUIVRE.**

**NOTRE COMBAT CONTINUE.**

Comme vous le savez, la Fondation a salué le courage des personnes qui ont témoigné et permis, par leur parole, de mettre au jour ces réalités. Nous les croyons, nous savons que ces actes intolérables ont laissé des traces et nous nous tenons à leurs côtés.

Ces révélations bouleversent la Fondation, au sein de laquelle la figure de l'abbé Pierre occupe une place majeure. Chacun d'entre nous connaît son histoire et son message en faveur de la lutte contre les exclusions. Mais ces agissements changent profondément le regard que nous portons sur un homme connu avant tout pour son combat contre la misère. Et nous obligent à signer pour la dernière fois dans ce journal sous le nom de « Fondation Abbé Pierre ». Les démarches pour changer de dénomination sont en cours. À l'heure où nous finalisons ce journal, le travail d'écoute et de soutien auprès des victimes mené par le groupe Egaé se poursuit. Parallèlement, **la Fondation continue de recevoir de nombreux messages et nous tenons à vous en remercier** car ils sont la preuve du lien qui nous unit, un lien qui nous donne la force de continuer à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Merci de rester à nos côtés. Merci de rester aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin. ■